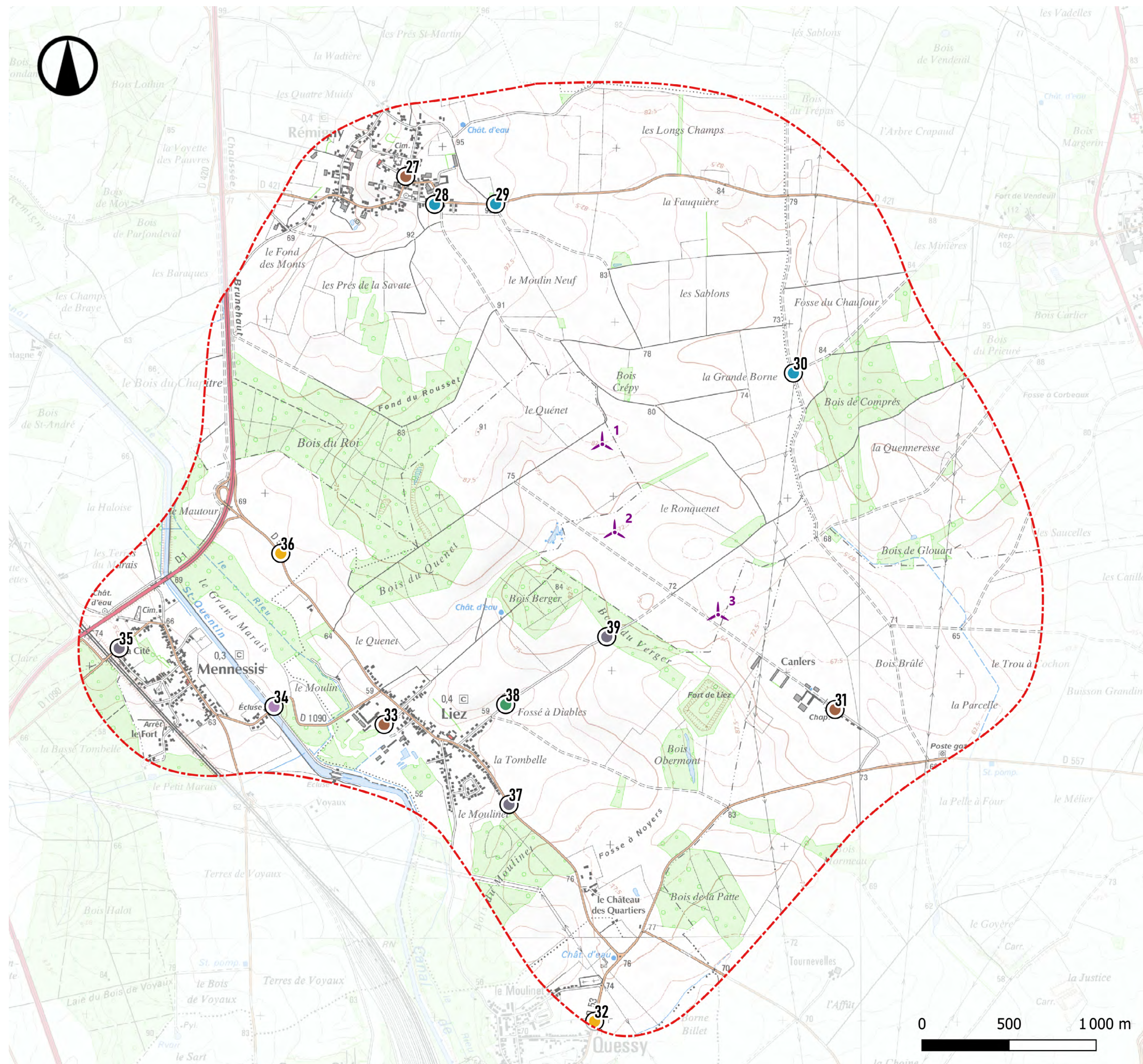


### 4.3. Aire d'étude immédiate





# Points de vue de l'AEI



Mai 2025

Source : IGN 100®  
Copie et reproduction interdites

## Légende

 Projet éolien de Liez et Remigny

### Aire d'étude adaptée

 Immédiate

### Localisation des points de vue

-  Effets cumulés
-  Axe de communication
-  Lieux de vie
-  Tourisme
-  Patrimoine
-  Paysages particuliers



# Vue n°27 - Vue de l'Eglise de Rémigny depuis le croisement de la rue de la Mairie et de la Grande rue

---



**Commentaire paysager**

**Etat initial :**

Le point de vue se situe aux abords de l'église de Rémigny, où les ouvertures visuelles sont globalement limitées en raison des habitations et de la végétation qui les accompagne. Aucun parc éolien n'est visible depuis ce point : l'ensemble des éoliennes existantes est dissimulé derrière les constructions.

**Etat projeté :**

Le futur parc de Liez-Rémigny se situe à l'arrière de la trame bâtie. Aucune des trois éoliennes ne sera visible depuis ce point de vue.

E1

**IMPACT NUL**





# Vue de l'Eglise de Rémigny depuis le croisement de la rue de la Mairie et de la Grande rue - Vue n°27







Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)







# Vue n°28 - Vue depuis la rue de Vendeuil a la frange sud de Remigny

---

## Commentaire paysager

### Etat initial :

Depuis la rue de Vendeuil, au sud de Rémigny, le paysage est ouvert au premier plan. La vue lointaine est ensuite fermée par la présence d'un boisement dense et sombre à l'arrière-plan. En direction de l'est, à gauche de l'image, une maison d'habitation ainsi que quelques arbres d'ornement referment le panorama. Depuis ce point de vue, seul le parc éolien construit de La Grande Borne est partiellement visible : une seule éolienne est entièrement discernable, les autres étant dissimulées par le bâti ou la végétation.

E1

### Etat projeté :

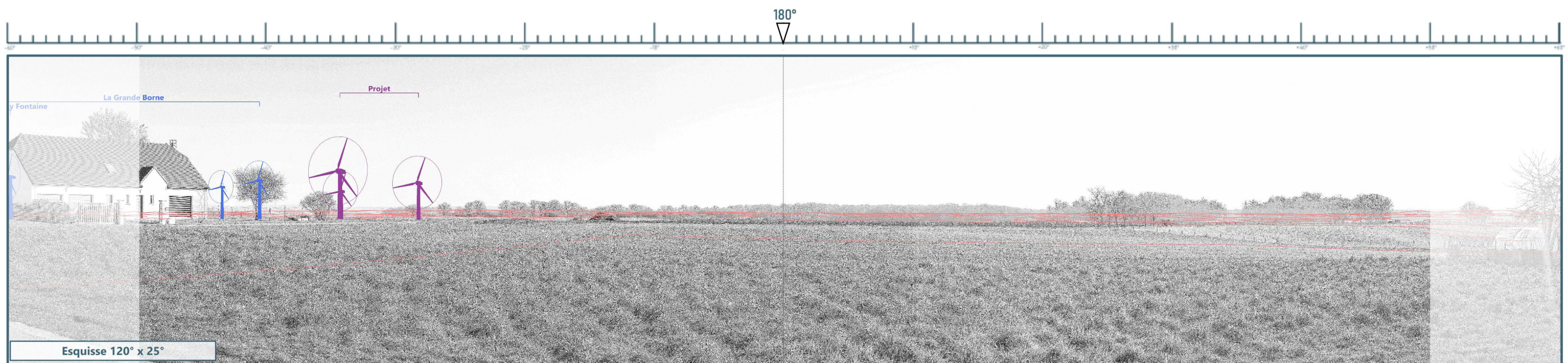
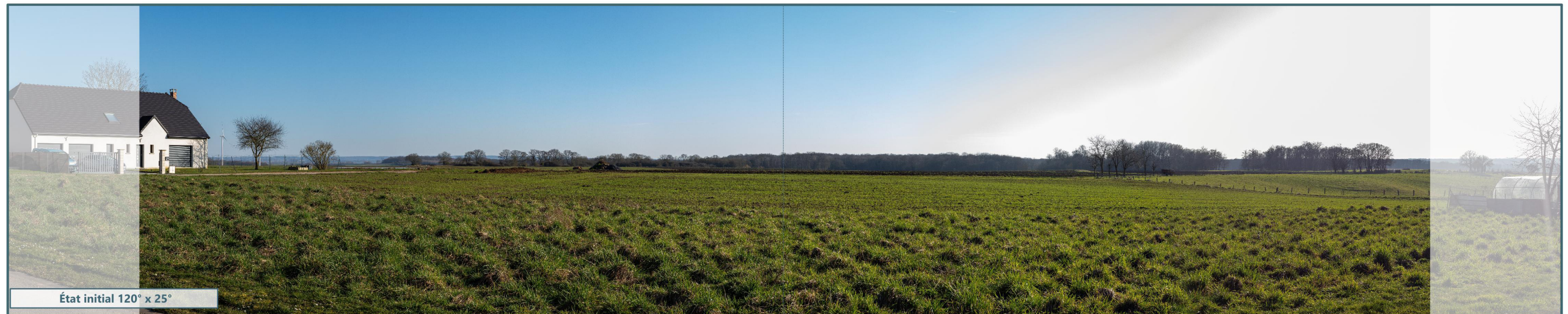
Les trois éoliennes du futur parc de Liez-Rémigny seront entièrement visibles depuis ce point de vue. L'alignement des éoliennes E1 et E3, dans l'axe du regard, entraînera une superposition des mâts, réduisant ainsi leur perception visuelle. L'éolienne E2, plus à l'écart, s'alignera avec l'E1 et prolongera visuellement la ligne formée par le parc construit de la Grande Borne. Ces trois machines, disposées selon une géométrie lisible et cohérente, occuperont néanmoins un nouvel angle sur l'horizon.

## IMPACT FORT





# Vue depuis la rue de Vendeuil a la frange sud de Remigny - Vue n°28













# Vue n°29 - Vue depuis la D421 au niveau de la Chapelle de la famille Poitevin



## Commentaire paysager

### Etat initial :

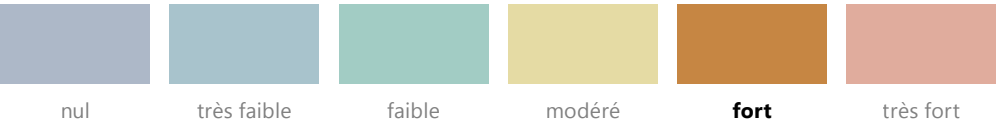
Ce point de vue se situe aux abords de la D421, à proximité de la chapelle de la famille Poitevin. La route départementale est bordée de parcelles de grandes cultures ouvertes, dépourvues d'obstacles. Les légères ondulations du relief forment une ligne de crête en arrière-plan. Quelques masses boisées et arbres isolés masquent ponctuellement les vues lointaines. Un seul parc éolien est discernable depuis ce point de vue : il s'agit du parc construit de la Grande Borne. Quatre éoliennes de ce parc sont clairement visibles, bien que partiellement tronquées par le relief et la végétation.

### Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les trois futures éoliennes de Liez-Rémigny seront entièrement visibles. Elles se positionneront au sud-est, au premier plan. Ces trois aérogénérateurs occuperont un nouvel angle sur l'horizon. En effet, les éoliennes du projet s'inscriront dans la continuité du parc de la Grande Borne. Leur taille apparente sera importante, le projet se situant à moins de 1,5 km de l'observateur. Elle sera équivalente à celle des éoliennes existantes, ce qui renforcera la cohérence visuelle entre les deux parcs. L'impact paysager sera fort depuis la D421.

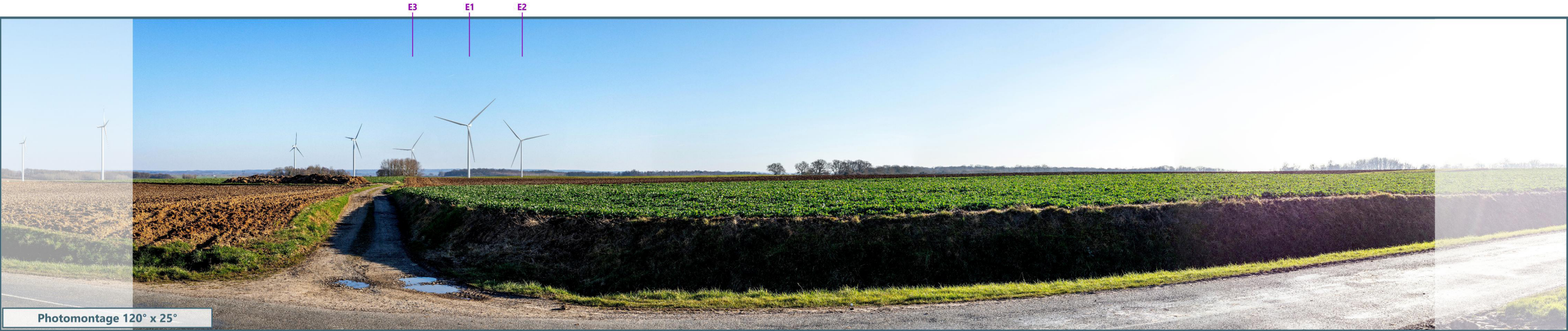
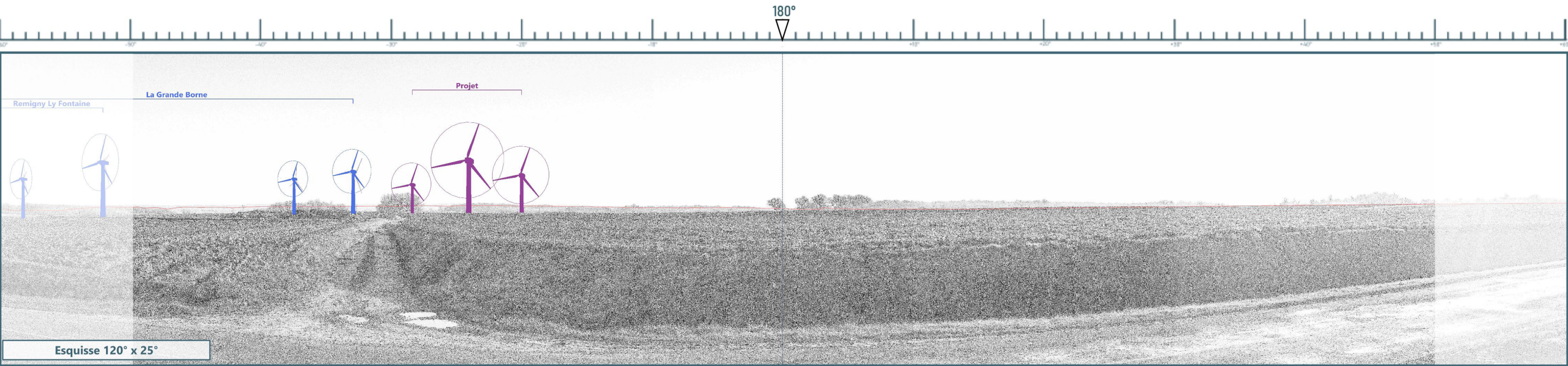
E1

## IMPACT FORT





# Vue depuis la D421 au niveau de la Chapelle de la famille Poitevin - Vue n°29













# Vue n°30 - Vue des effets cumulés depuis l'orée du bois de Comprés



### Commentaire paysager

#### Etat initial :

Le point de vue se situe en lisière du bois de Comprés. Le paysage est ouvert, dominé par les vastes étendues agricoles de la plaine de grandes cultures. À l’arrière-plan, le regard bute sur un épais rideau boisé formé essentiellement par le bois de Comprés (à gauche), le Bois du Roi, le Bois Crépy (à droite) et enfin le Bois Berger et le Bois du Verger (au centre). Le motif éolien reste peu dense, avec un seul parc visible au premier plan : celui de la Grande Borne. Les autres parcs construits ou en instruction sont entièrement masqués par les élévations boisées en arrière-plan.

E1

#### Etat projeté :

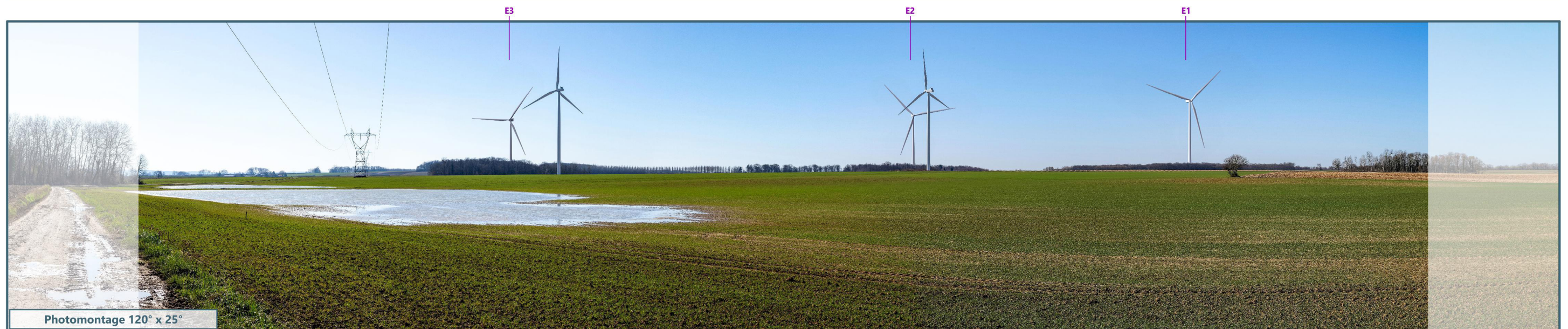
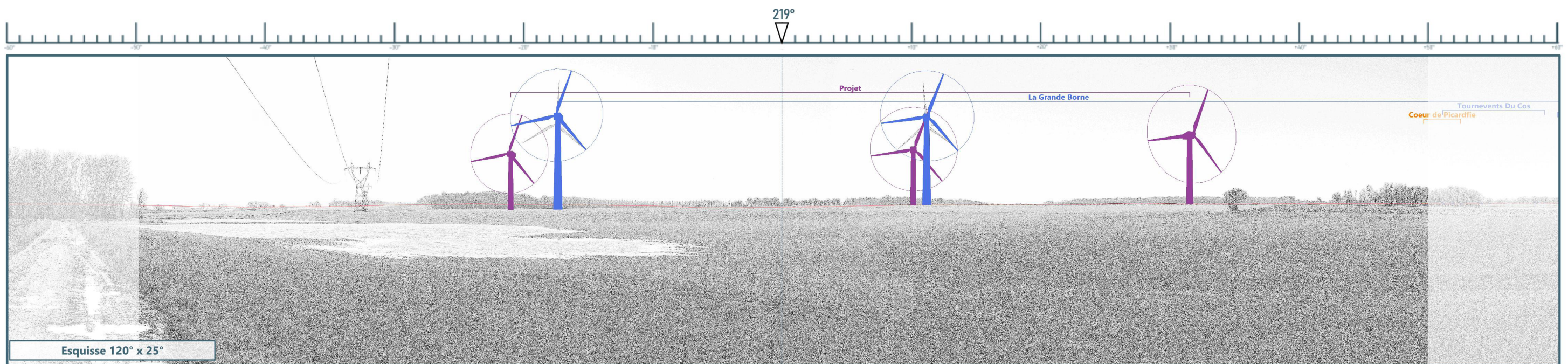
Les trois éoliennes du futur parc de Liez-Rémigny seront entièrement visibles depuis ce point de vue. À l’image de celles du parc de la Grande Borne, elles se présenteront de face, à intervalles réguliers, et s’inscriront dans la continuité de la ligne d’horizon. Avec le parc existant, les futures éoliennes formeront deux alignements cohérents, respectant un espacement et un recul homogènes les unes par rapport aux autres.

### IMPACT MODÉRÉ





# Vue des effets cumulés depuis l'orée du bois de Comprés - Vue n°30









E2

E1





# Vue n°31 - Vue depuis la chapelle de Canlers

---

E3

## Commentaire paysager

### Etat initial :

Le point de vue se situe aux abords de la chapelle de Canlers. À gauche du panorama, quelques habitations et infrastructures agricoles, combinées au relief et à la végétation, ferment toute possibilité de vue lointaine. À l'inverse, à droite, le paysage s'ouvre sur de vastes parcelles agricoles, où l'horizon est partiellement masqué par des lignes boisées en arrière-plan. Le motif éolien est prégnant, en raison de la proximité des parcs construits de la Grande Borne et de Rémigny Ly Fontaine, situés à proximité du lieu-dit. En raison de leur éloignement, les parcs construits, autorisés ou en instruction sont perçus de manière plus diffuse et forment une ligne en arrière-plan.

### Etat projeté :

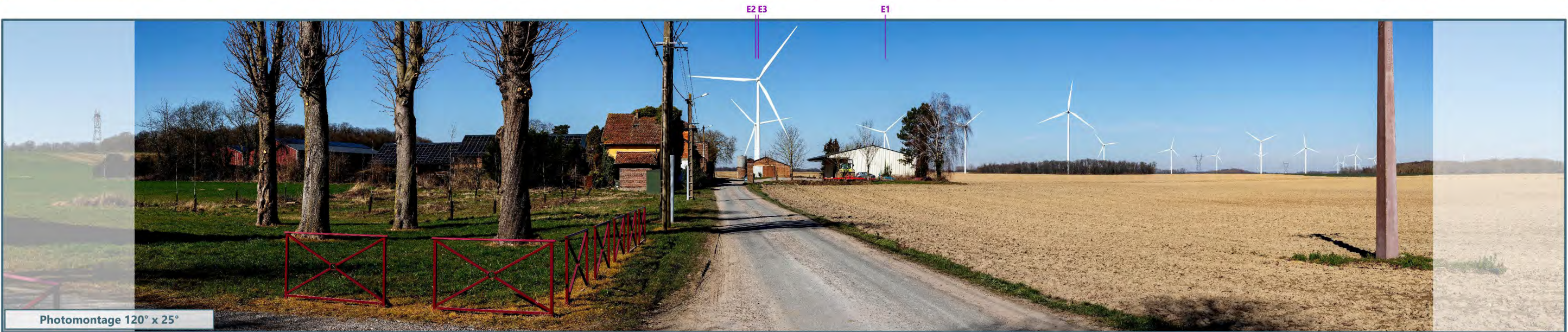
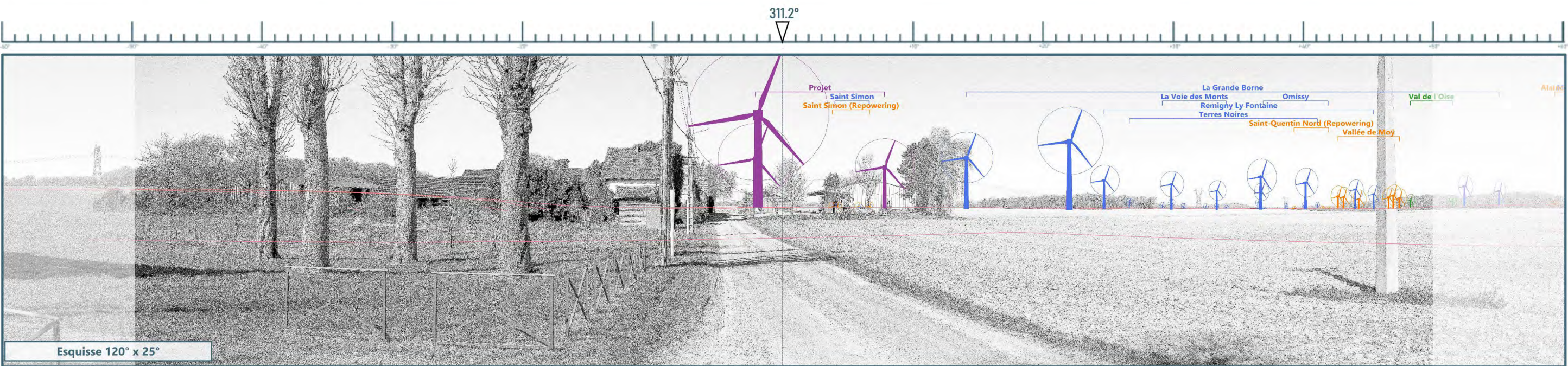
Les éoliennes du parc de Liez-Rémigny apparaîtront distinctement à l'arrière des bâtiments agricoles et de la végétation au premier plan. Bien qu'une partie basse des machines sera globalement masquée, leur présence restera marquée dans le paysage. L'éolienne E3 sera la plus imposante en raison de sa proximité avec le lieu-dit. L'éolienne E2, légèrement décalée vis-à-vis de la route, se superposera partiellement à E3. Enfin, E1, située plus à droite, sera à moitié masquée par la végétation ; sa taille moins imposante restera toutefois cohérente avec le reste du contexte éolien environnant.

## IMPACT FORT





# Vue depuis la chapelle de Canlers - Vue n°31





E2 E3





E1





# Vue n°32 - Vue depuis la D53 a la sortie nord-est de Quessy



### Commentaire paysager

#### Etat initial :

Le point de vue se situe aux abords de la D53, au nord-est de Quessy. Le champ visuel donne sur des parcelles agricoles qui s’étendent jusqu’à une première ligne boisée bordant le lieu de vie. Le paysage est donc semi-ouvert, dépourvu de masques visuels au premier plan. Quant aux parcs éoliens construits, autorisés et en instruction visibles depuis ce point de vue, leur position lointaine, en arrière de la trame urbaine et des haies végétales, limite fortement leur perception dans le paysage. Leur présence reste discrète.

#### Etat projeté :

Le projet de Liez-Rémigny s’insérera au nord du point de vue, à l’arrière du lieu de vie. En raison de la faible distance entre le projet et le point d’observation, les trois éoliennes apparaîtront distinctement dans le champ visuel, formant une ligne irrégulière dans le prolongement du tissu urbain de Quessy. Bien que leur partie basse soit partiellement masquée par la végétation, leur position en avant des autres parcs leur confèrera une taille apparente plus importante.

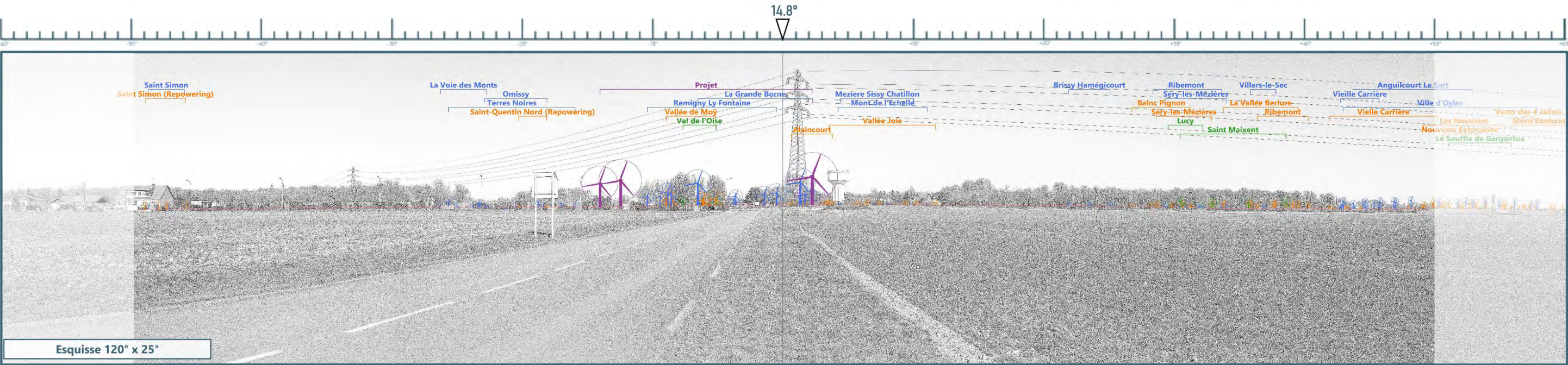
### IMPACT MODÉRÉ

E3





Vue depuis la D53 a la sortie nord-est de Quessy - Vue n°32









E3





# Vue n°33 - Vue conjointe de l'Eglise Saint-Medard de Liez



### Commentaire paysager

#### Etat initial :

Ce point de vue se situe au niveau de l'église Saint-Médard, dans la commune de Liez. Le premier plan est constitué d'un parc boisé situé devant l'église, bordé par des habitations de part et d'autre du panorama. L'alignement d'arbres autour de cet espace végétalisé laisse présager une vue davantage fermée en période estivale. L'addition des haies confère au paysage un caractère fermé. Concernant le contexte éolien, seuls les bouts de pales de trois éoliennes des parcs construits de la Grande Borne et de Remigny-Ly-Fontaine sont légèrement visibles. Cependant, le tissu urbain et la végétation masquent en grande partie les parcs construits, autorisés ou en instruction présents dans le champ visuel.

#### Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes du projet de Liez-Rémigny seront partiellement discernables. Elles émergeront au-dessus des toitures du village et de la végétation. Seuls les rotors et les extrémités de pales de deux éoliennes dépasseront des bâtisses situées au premier plan. Les éoliennes ne créeront pas de nouvel angle de perception sur l'horizon, puisqu'elles s'aligneront avec les éoliennes déjà existantes dans le secteur. Toutefois, leur taille apparente crée un impact modéré, en raison de la proximité du projet (environ 1,7 km). Elle restera néanmoins inférieure à certains éléments végétaux situés au premier plan.

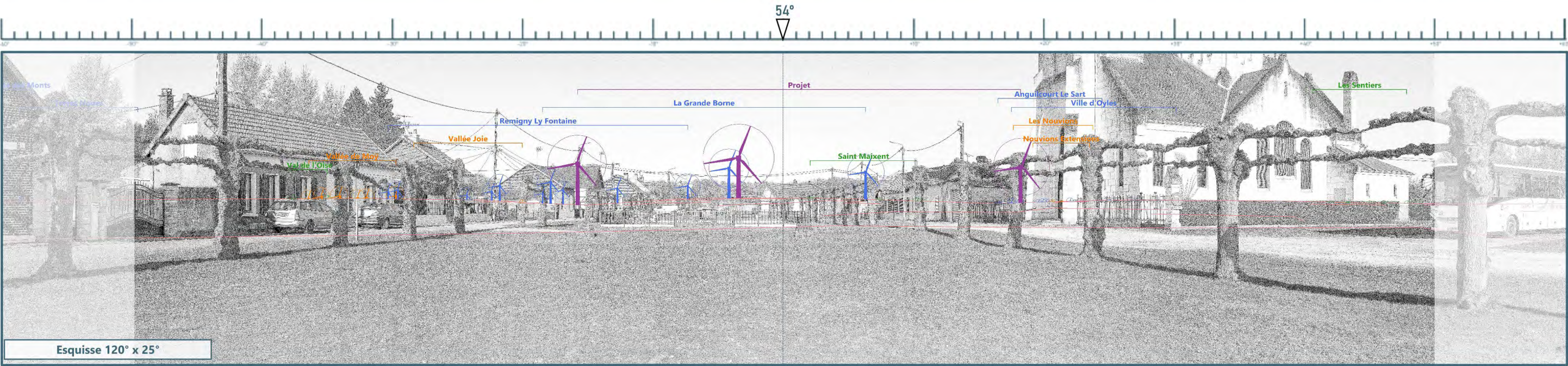
#### IMPACT MODÉRÉ



E2



Vue conjointe de l'Eglise Saint-Medard de Liez - Vue n°33









E3







Commentaire paysager

Etat initial :

Ce point de vue se situe près de l'EuroVelo 6 et du GR145, au niveau de l'écluse 27 de Mennessis, ainsi que du mémorial des combats de mai-juin 1944. Le paysage est globalement fermé, avec la présence de boisements plus ou moins denses, tant au premier plan qu'en arrière-plan. Des arbres de grande taille émergent en arrière-plan et constituent des obstacles visuels efficaces, limitant les vues lointaines. Peu de parcs éoliens sont discernables depuis ce point de vue, à l'exception des éoliennes des parcs construits de la Grande Borne et de Remigny-Ly Fontaine, à peine visibles au centre de la prise de vue. Le reste du contexte éolien est entièrement masqué par les boisements denses.

Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes du projet de Liez-Rémigny seront discernables. Les éoliennes E1 et E2 seront visibles dans la partie haute, émergeant des masses boisées. Quant à l'éolienne E3, elle sera partiellement masquée par la végétation environnante, ce qui la rendra moins visible par rapport aux autres éoliennes. La taille apparente des éoliennes sera légèrement supérieure à celle des autres éoliennes des parcs alentours. Cependant, leur taille ne dépassera pas l'altitude globale des éléments verticaux au premier plan. Les trois éoliennes formeront une ligne lisible et claire dans le paysage, cohérente avec le reste du contexte éolien.

IMPACT MODÉRÉ



E2



Vue depuis l'Eurovelo 6 et le GR145 au niveau de l'ecluse 27 de Mennessis et du memorial des combats de mai-juin 1944 - Vue n°34

